

déconnomie soir

LE PREMIER GRATUIT DE VERITE ECONOMIQUE

DECONNOMIE SOIR
FAIT SA RENTREE.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ
TOUJOURS VOULU SAVOIR
SUR L'ECONOMIE SANS
AVOIR JAMAIS OSER LE
DEMANDER...
NE F MANOI IF7 PASTI

> on en parle p.2

Le partage de la valeur
ajoutée :
un tabou médiatique

> décryptage p.3

Autoroutes :
le bonheur de payer

> vocabulaire p.4

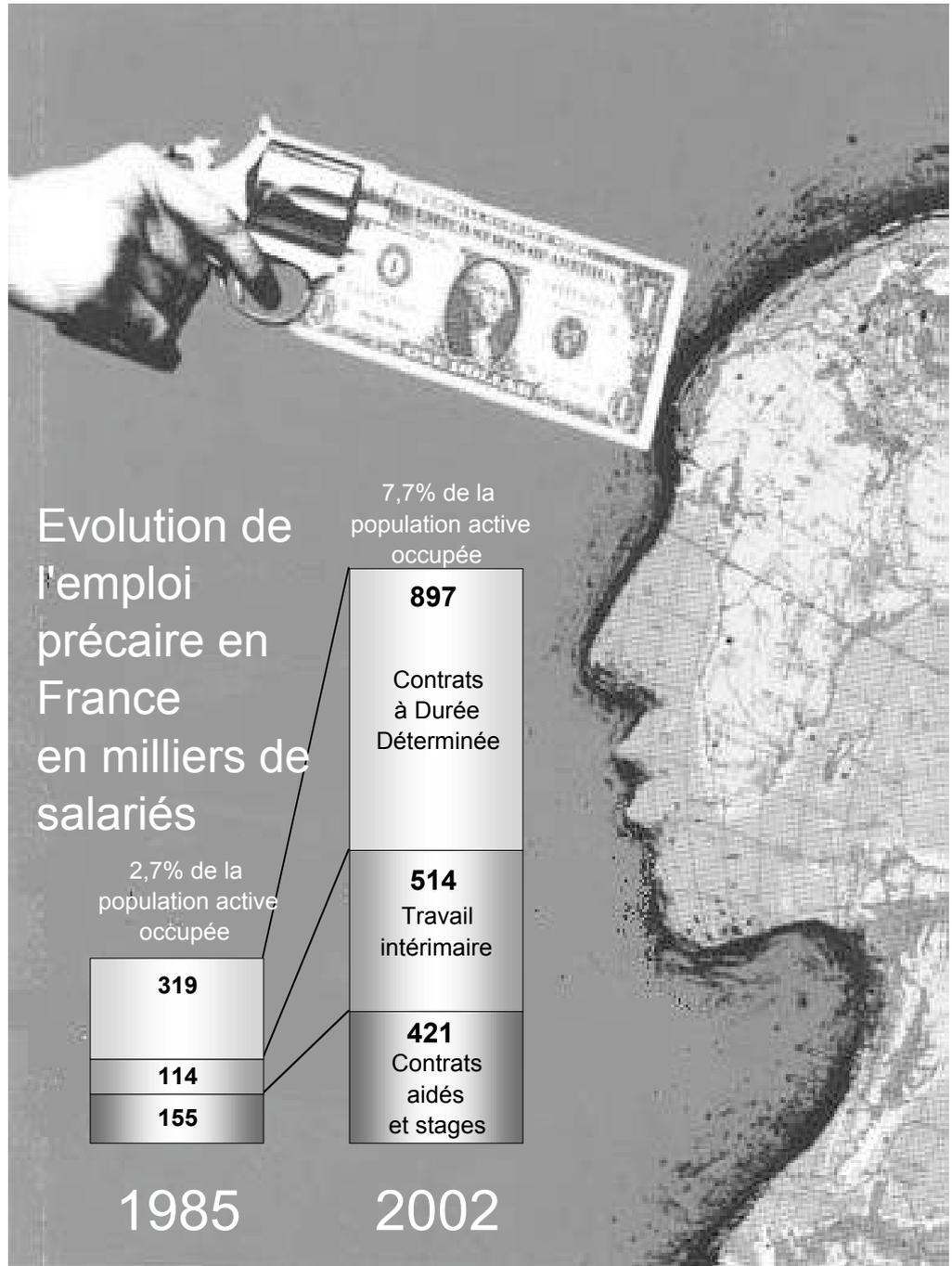
Qu'est ce que l'AGCS ?

> l'entreprise du mois p.4

BioDéfense: la bactérie
qui monte...

> agenda p.4

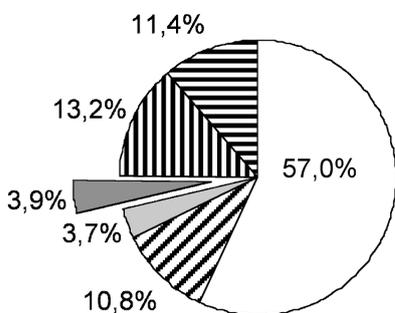
Ouvrez grand vos yeux et
vos oreilles....



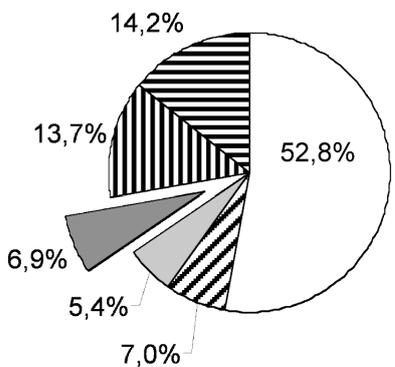
Répartition du Produit Intérieur Brut en France

Sources INSEE

-  Revenus du travail salarié
-  Revenus du travail indépendant
-  Loyers perçus par les ménages
-  Bénéfices des entreprises
-  Impôts sur production
-  Amortissements



1982



2002

on en parle

Le partage de la valeur ajoutée : un tabou médiatique

Désormais la lutte des classes, la conflictualité collective salariés / patrons autour du salaire, c'est dépassé, c'est même ringard. Les médias glosent donc beaucoup plus volontiers des bons résultats 2003 des sociétés du CAC 40, des nécessaires plans de restructurations des entreprises, que de la répartition de la valeur ajoutée qui mesure la façon dont est répartie la richesse produite chaque année. Celle-ci, encore appelée PIB ou valeur ajoutée, est pourtant calculée tous les ans, par l'INSEE.

Mais qu'est ce que le PIB et comment se répartit-il ? Le Produit intérieur brut regroupe la valeur monétaire de l'ensemble des biens et des services, y compris les services non marchands, produits en un an en France. Si on prend l'image du compte de résultat d'une entreprise, le PIB au niveau de la nation, c'est l'équivalent pour une entreprise de la valeur ajoutée, c'est à dire de la différence entre le total des ventes et le coût des matières premières. Pour produire ce PIB (cette valeur ajoutée, ou cette richesse), deux facteurs concourent à la créer et reçoivent une rémunération : le travail et le capital.

Toute la valeur de la richesse produite, le PIB, est donc répartie entre rémunération du travail et celle du capital. Autant la première est facile à envisager : il s'agit des salaires, des cotisations sociales et des revenus du travail indépendant. Autant la seconde est un peu plus complexe, car le capital prend des formes variées. La rémunération du capital prend trois formes : l'amortissement du capital physique, les loyers perçus par les ménages en tant que propriétaire et les bénéfices des entreprises. L'amortissement est la fraction exprimée en valeur monétaire du capital physique consommé chaque année pour produire des biens et des services. Les loyers perçus par les ménages et les bénéfices sont une rémunération de deux types de titres de propriétés, le logement et le capital des entreprises. Dans les deux camemberts ci-contre, les impôts sur la production ne sont pas une catégorie de rémunération du capital, mais la somme des prélèvements effectués par l'Etat sur les revenus du capital, c'est à dire entreprises et ménages propriétaires de biens locatifs.

Or, en vingt ans, on constate une forte diminution de la part de la rémunération du travail (salarié et indépendant), celle-ci passant de 67,8 % en 1982 à 59,8 % en 2002, soit 8 points de moins. Le PIB s'élevant à 1521 milliards d'euros en 2002, ces 8 points représentent la bagatelle de 121 milliards d'euros. Si le partage de la richesse avait été le même qu'en 1982, cette somme aurait été versée à l'ensemble des salariés et travailleurs indépendants.

Cette évolution traduit le changement du rapport de force entre syndicats / salariés d'un côté et patrons / actionnaires de l'autre qui s'est manifestée concrètement par une augmentation massive du chômage, par la modération salariale, par une politique d'exonération des cotisations sociales pour les entreprises et par la précarisation des emplois. Avec la mondialisation et le renforcement des marchés financiers, les actionnaires exigent désormais un revenu minimum garanti du capital dont font les frais les salariés.

De ce gigantesque transfert de richesses, les médias et les politiques n'en parlent pas, notamment lorsqu'il s'agit de réformer les systèmes sociaux en déficit. Pourtant, cette thématique est centrale puisque les recettes de ces systèmes sont assises sur la masse des salaires versés. Les 10,2 milliards d'euros de déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale en 2003 et celui de 18,8 milliards d'euros prévus en 2010 pour la branche retraites avant la réforme Fillon, sont à mettre en regard du transfert massif opéré en 20 ans, des revenus du travail vers ceux du capital : 121 milliards d'euros de 2002.

Taxer davantage les entreprises, et notamment les plus importantes d'entre elles et celles utilisant peu de main d'œuvre, pour équilibrer les comptes sociaux, c'est donc possible. Encore faut-il poser la question de la répartition des richesses...

déchryptage □ la VO

Extraits choisis dans **"Autoroutes : qui roule casque"**, C.R., EconomieMatin n°3, 5 juillet 2004, p8

Péage ou autoroute gratuite ?

"De quoi envier certains de nos voisins européens comme l'Allemagne et les Pays-Bas et leurs autoroutes gratuites. Enfin presque car ce sont les impôts qui les financent, donc les contribuables."

Où vont les péages ?

"Les sociétés d'autoroutes participent au budget de l'Etat, puisqu'elles ont reversé l'an passé deux milliards d'euros, d'impôts et de taxes. Les péages permettent de financer de nouvelles constructions, l'entretien du réseau existant, et le remboursement des emprunts."

Les sociétés d'autoroutes *"ne peuvent pas fixer librement leurs tarifs : c'est le ministère des Finances qui contrôle les prix et donne son accord tous les ans sur les augmentations de tarif. Résultat, cette année, seule la moitié des exploitants a été autorisée à relever les prix."*

chronique du chômage

Les Galeries Lafayette / Nouvelles Galeries vont fermer 5 magasins en province, menaçant **350 emplois**. En 2003, le groupe a dégagé **115 millions d'euros de profits**.

espace de publicité

déchryptage □ la VF

Autoroutes: le bonheur de payer

A votre retour de vacances, après avoir patienté quelques minutes à la barrière de péage et déboursé 20 euros pour passer, vous rêviez sans doute d'autoroutes gratuites, à l'allemande. Quelle erreur ! Une autoroute gratuite, c'est une autoroute payée par vos impôts ! Ne serait-ce pas une criante injustice de faire ainsi payer plus au cadre supérieur qu'au smicard le droit de circuler ? Il n'y a que des gens aussi peu sérieux que la Cour des Comptes pour juger que **le système de la concession d'autoroutes se traduit par "un coût supérieur à celui du financement budgétaire classique" [1]**

Dans le monde merveilleux des sociétés d'autoroutes, le péage est en effet entièrement dédié au bien commun : construction de nouvelles routes toujours plus belles et contribution au budget de la nation, par les lourdes taxes que ces braves entrepreneurs supportent courageusement. **Les sociétés privées d'autoroutes sont tellement philanthropes que sur 10 euros de péage versés à Cofiroute, les actionnaires (Vinci principalement) n'empochent que 1,57 euros ! [2]**

L'Etat est hélas bien ingrat avec ces entreprises qui exercent l'activité la plus utile qui soit, bloquer les routes pour imposer un droit de passage. Il ne leur autorise que des augmentations de tarifs limitées, au risque de plonger leurs dirigeants dans la misère. **Ainsi, Cofiroute n'a pu augmenter son tarif moyen au kilomètre que de 27,1% entre 1995 et 1999, se contentant ainsi d'un doublement de ses bénéfices.** En contrepartie, elle s'était engagée à construire 256km avant la fin 2002. En 2003, il n'en manquait qu'une centaine [3]. Bref, vous l'aurez compris, les sociétés d'autoroutes n'ont qu'un but : vous offrir la meilleure route au meilleur prix.

[1] Cour des comptes, "La politique routière et autoroutière : évaluation de la gestion du réseau national", 1992

[2] Cofiroute, Rapport annuel 2003.

[3] Cour des Comptes, Rapport annuel 2003, chapitre VII

pas de commentaire

Le MEDEF désavoué par 94 % des patrons ?

Les patrons du Rhône ne se reconnaissent pas dans le MEDEF (sondage)

Seuls 6% d'un contingent de patrons sondés dans le département du Rhône ont déclaré se sentir représentés par le MEDEF, selon un sondage IFOP paru dans le mensuel économique lyonnais Le Nouvel Objectif, avant les prochaines élections aux chambres de commerce. La CGPME a recueilli 23% d'avis favorables, lors de ce sondage réalisé du 10 au 15 septembre par téléphone, selon la méthode des quotas, auprès de 801 patrons représentatifs des entreprises du Rhône. La question posée était : vous sentez-vous mieux représentés par le MEDEF ou par la CGPME, ou par aucun des deux ? Dans son analyse du sondage, le mensuel observe que "la taille de l'entreprise n'entre pas en ligne de compte", assurant que "les patrons qui emploient plus de 200 salariés sont aussi nombreux à exprimer leur rejet des syndicats patronaux".

agenda radio

**Des Sous
et des Hommes**

Radio Aligre 93.1 MHz tous
les mardi de 9h30 à 10h

Une émission « éco-pédago »
que l'on peut écouter sur
internet.

Pascale Fourier tente de
comprendre les rouages de
l'économie en s'entretenant
en des termes clairs avec des
universitaires réputés.

<http://dsedh.free.fr>

**L'économie en
questions**

France Culture 93.6 MHz tous
les lundi de 19h30 à 20h30

« Questionner l'économie,
comprendre le monde »

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/economie/presentation.php>

cinéma

**Mémoire d'un
saccage : Argentine
le hold-up du siècle**

de Fernando Solanas

En salles depuis le 29
septembre, Ours d'Or
d'Honneur au Festival de
Berlin 2004.

L'Argentine a longtemps été
le meilleur élève du Fonds
Monétaire International (FMI).
Souvenez vous du « miracle
argentin ». Le pays est
maintenant exsangue. Ce film
décrit la manière dont ce pays
a été détruit, en respectant les
demandes du FMI.

l'entreprise du mois

BioDéfense: la bactérie qui monte

(une fiction en deçà de la réalité)

"*Votre café, avec ou sans bactérie ?*" Ainsi nous accueille Jean-Luc Dossat, le jovial PDG de BioDéfense, leader européen de l'arme bactériologique. Preuve que l'on peut vendre des armes et avoir de l'humour ! Jean-Luc Dossat a toutes les raisons d'être de bonne humeur : son entreprise a doublé son chiffre d'affaires en deux ans, et vient de recevoir le prix Philostène Ypérite, qui récompense chaque année une entreprise innovante dans l'armement de destruction massive.

Les raisons de ce dynamisme ? Du bio, rien que du bio. Petit poucet parmi les géants de l'armement, BioDéfense s'est concentré sur ce marché de niche négligé par les plus grands industriels de l'armement. "*Mes ingénieurs et commerciaux sont des mordus de bactériologie, c'est cette passion qui nous fait gagner*", estime Jean-Luc Dossat, lui-même docteur en sciences pharmacologiques.

Autre clé du succès, une démarche qualité très soignée. Souvent qualifiée "d'arme du pauvre", l'arme bactériologique selon BioDéfense n'en est pas pour autant un armement au rabais. "*Tous nos produits font l'objet d'un contrat d'efficacité, qui garantit au client des résultats optimaux, par un suivi personnalisé de la commande jusqu'à l'utilisation finale*".

Au delà des affaires, Jean-Luc Dossat n'oublie pas le rôle citoyen de l'entreprise dans la société moderne. Ainsi, BioDéfense vient de créer une fondation d'entreprise, BioForce, entièrement tournée vers l'humanitaire : "*nous ne pouvons pas éviter les guerres, mais il est de notre devoir de soulager la détresse des victimes*", confie Jean-Luc Dossat, la voix emplie d'émotion. Bref, BioDéfense, c'est du chiffre, mais aussi du cœur.

vocabulaire

L'AGCS**Accord Général sur le Commerce des Services**

Il s'agit d'un accord pris dans le cadre de négociation permanente qu'est l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et qui vise à **une "libéralisation" progressive** dans le domaine des services, ceux-ci étant définis par 12 grands secteurs recouvrant pratiquement **l'ensemble de l'activité humaine**. Cet accord met en place aussi un mécanisme de "cliquet" qui interdit tout retour en arrière. Il est l'un des plus dangereux parmi les accords rédigés lors de la création de l'OMC (1994) : presque tous les services (**santé, éducation, distribution d'eau ou d'électricité** par exemple) **relèvent du secteur marchand** et doivent être soumis aux règles générales de l'OMC (seuls échappent à cette liste les services "régaliens" de l'Etat, Police, justice, Défense. Les services religieux ne sont pas dans la liste non plus). **Les services publics sont concernés également, et doivent s'ouvrir à la concurrence**, sans la moindre différence de traitement. Comme par ailleurs, les subventions sont reconnues comme étant des obstacles au commerce ayant vocation à être supprimées, la collectivité publique (Etat ou collectivités locales) ne pourront plus mener en la matière de politique autonome décidée par les citoyens. **L'AGCS entraîne nécessairement la disparition progressive de la plupart des services publics**. Au-delà, l'AGCS entraîne une modification puissante de la société puisqu'il s'attaque aux réglementations intérieures de toute sorte, c'est à dire les décisions prises par des gouvernements, même si ces derniers sont élus démocratiquement.

La mise en place de l'AGCS se fait par étapes, les pays membres de l'OMC devant indiquer quels services ils comptent ouvrir à la concurrence. Cet accord se négocie au niveau de l'Union européenne.